

e-Meuse santé reçoit le Prix de l'Accès aux Soins 2025 aux Assises Nationales de l'Accès aux Soins

Les 9 financeurs et 42 partenaires d'**e-Meuse santé** ont annoncé que le programme a été récompensé par le Prix de l'Accès aux Soins 2025 lors des Assises Nationales de l'Accès aux Soins qui s'est tenu le 12 juin dernier à Vendôme. Ce prix, remis par Philippe Gouet, Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher, Président du groupe de travail santé de Départements de France, salue le positionnement, l'engagement et les efforts continus d'e-Meuse santé pour améliorer l'accès aux soins de santé de tous les citoyens. Cette consécration encourage l'ambition de mettre en place un modèle innovant d'organisation collaborative de l'accès aux soins à l'échelle des territoires répondant aux attentes et préoccupations des autorités de santé, des collectivités locales, des professionnels de santé et des usagers, dans un contexte de désertification médicale croissante.



E-Meuse santé, un modèle unique de laboratoire d'innovations

Lauréat de l'appel à projets national « Territoires d'innovation - France 2030 », e-Meuse santé est un programme d'expérimentations initié en 2020, dans le domaine de l'innovation numérique en santé, au service de l'accès aux soins. Programme qui repose sur un partenariat inédit entre les départements de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle et de la Haute-Marne, soutenus par la Région Grand Est, l'ARS Grand Est, les GIP Meuse et Haute-Marne.

Avec plus d'une centaine d'expérimentations déployées sur ces trois territoires, e-Meuse santé teste des solutions dans des zones variées, tant rurales qu'urbaines, pour trouver des solutions adaptables à différents contextes. L'objectif est d'identifier les conditions de répliquabilité de chaque innovation.

Dans un esprit collaboratif et participatif, en s'appuyant sur de solides partenariats notamment en numérique, e-Meuse santé travaille en concertation avec les acteurs de terrain, au plus près des besoins et organisations locales de chaque territoire et mène ses recherches par l'observation, l'innovation, l'expérimentation et l'évaluation sur le terrain.

Transition Territoires de Santé (TTS) : l'accès aux soins à partir d'un modèle organisationnel territorial innovant et ambitieux

Face au vieillissement de la population, aux difficultés des hôpitaux et à la désertification médicale, le projet Transition Territoires Santé (TTS) propose une nouvelle façon de transformer l'organisation territoriale des soins en France. Il suggère et encourage le décloisonnement entre le secteur public et privé, les autorités de santé et les territoires, les médecins libéraux et salariés, ainsi qu'entre la santé et le médico-social. Il s'appuie sur l'optimisation de l'usage du numérique, la coordination de tous les acteurs de soin du territoire et la recherche de modèles économiques pérennes.

3 niveaux d'accès aux soins dans les territoires :

1/ L'hyper proximité : Des sites de téléconsultation de médecine de premier recours, en lien avec une maison de santé pluridisciplinaire offrant une partie de la disponibilité médicale nécessaire. L'objectif est de créer un réseau où les patients peuvent consulter plus facilement, notamment grâce à la téléconsultation assistée, avec l'aide d'infirmiers ou de pharmaciens. Cela est particulièrement utile pour les personnes éloignées du numérique, atteintes de maladies chroniques ou en situation de vulnérabilité.

2/ Les MSP 2.0 : MSP renforcées d'équipement de télémédecine et télésurveillance permettant le recours à certaines spécialités définies selon les besoins constatés, en lien avec la médecine de ville et GHT.

3/ Les maisons de santé ambulatoires : En lien avec les GHT, plateforme technique ouvrant à des actes chirurgicaux ambulatoires.

Plus de 5 000 Téléconsultations de Territoire Assistées depuis 2021, avec la présence systématique d'un professionnel de santé aux côtés du patient. Une étude e-Meuse santé menée sur 6 mois, en partenariat avec les URPS Pharmaciens et Infirmiers du Grand Est, a montré que 93,26 % des patients interrogés avaient eu recours à la Téléconsultation de Territoire Assistée et Augmentée en raison d'une consultaGon classique difficilement accessible. Les patients ont salué cette initiative en attribuant une note moyenne de 9,45/10, et plus de 80 % des professionnels ont estimé que cette pratique renforçait leur statut et leurs compétences.

TTS, dans les trois prochaines années sera testé dans cinq territoires du Grand Est et trois départements d'e-Meuse santé. Les résultats de ces tests aideront à prendre des décisions pour améliorer l'accès aux soins pour tous. Pour chaque territoire sera défini un réseau optimal d'infrastructures d'accès aux soins, répondant aux

objectifs nationaux adaptés à chaque CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé). Le projet TTS prévoit de renforcer le maillage territorial grâce aux dispositifs numériques d'hyper proximité, aux maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)2.0, aux Maisons de Santé de Territoire, aux plateaux techniques des GHT...

Les Assises Nationales de l'Accès aux Soins

Elles ont été lancées en 2024 pour partager les dispositifs mis en place dans les territoires, générer des synergies entre les acteurs de la santé et ainsi trouver des solutions locales.

Elles permettent de rencontrer les différents acteurs concernés, collectivités, professionnels de santé, étudiants en médecine ou entreprises, grâce à des ateliers, tables-rondes et au village des solutions. Des Assises pour trouver des solutions locales, pratiques et efficaces.